

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Potassium sulfate

FDS-nombre : 000000020914

Type de produit : Substance

Remarques : Document conformément à l'Art. 32 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : Potassium sulfate

No.-CAS : 7778-80-5

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119489441-34

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Solstice Advanced Materials US, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec : SafetyDataSheet@Honeywell.com

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
: Centre de contrôle de poison:
France: +33(0)145425959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3. Autres dangers

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Potassium sulfate	7778-80-5 01-2119489441-34 231-915-5		100 %	N.C.*

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

--	--	--	--	--

N.C.* - Pas de substance dangereuse - pour information seulement

3.2. Mélanges

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion:

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

donnée non disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:
Pas de précautions spéciales requises.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:
Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
Potassium sulfate	Travailleurs / Long terme - effets		37,6 mg/m3	Inhalation	

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

	systémiques				
Potassium sulfate	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		21,3mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
Potassium sulfate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		11,1 mg/m3	Inhalation	
Potassium sulfate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		12,8mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
Potassium sulfate	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		12,8mg/kg bw/d	Ingestion	

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
Potassium sulfate	Eau douce: 0,68 mg/l	Assessment factor: 1000
Potassium sulfate	Eau de mer: 0,068 mg/l	Assessment factor: 10000
Potassium sulfate	Station de traitement des eaux usées: 10 mg/l	Assessment factor: 10

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Ne pas respirer les poussières.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(a) État physique : solide

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

- | | | |
|--|---|--|
| (b) Couleur | : | incolore |
| (c) Odeur | : | inodore |
| (d) Point de fusion/point de congélation | : | 1.067 °C |
| (e) Point/intervalle d'ébullition | : | 1.698 °C
à 1.013 hPa |
| (f) Inflammabilité | : | Ce produit n'est pas inflammable. |
| (g) Limites inférieure et supérieure d'explo | : | Limite d'explosivité, inférieure
Non applicable |
| | : | Limite d'explosivité, supérieure
Non applicable |
| (h) Point d'éclair | : | Non applicable |
| (i) Température d'auto-inflammation | : | Non applicable |
| (j) Température de décomposition | : | Pas de décomposition en utilisation conforme. |
| (k) pH | : | 6,0 - 7,5
à 20 °C |
| (l) Viscosité, cinématique | : | donnée non disponible |
| (m) Solubilité(s) | : | Hydrosolubilité:
111 g/l
à 20 °C |
| (n) Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | donnée non disponible |
| (o) Pression de vapeur | : | donnée non disponible |
| (p) Densité et / ou densité | : | env. 2,66 g/cm ³ |

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

relative à 20 °C

(q) Masse volumique : env. 2.000 kg/m³
apparente

(q) Densité de vapeur : donnée non disponible
relative

(r) Caractéristiques de la : donnée non disponible
particule

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

donnée non disponible

10.5. Matières incompatibles

donnée non disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

donnée non disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

(a) Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: 6.600 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Cochon d'Inde

Valeur: 3.000 mg/kg

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Aucun décès.

Toxicité aiguë par inhalation:

donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration):

donnée non disponible

(b) Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Espèce: Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat: Non irritant

Méthode: Test in vitro de la corrosion de la peau

(c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation légère

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

(d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

donnée non disponible

(h) STOT-exposition unique:

donnée non disponible

(i) STOT - exposition répétée:

donnée non disponible

(j) Danger par aspiration:

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

Autres informations:

donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: *Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)

Valeur: 796 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Espèce: *Desmodesmus subspicatus* (algues vertes)

Valeur: 2.900 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Espèce: *Daphnia magna*

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

Valeur: 890 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID: Marchandise non
dangereuse

IMDG: Marchandise non
dangereuse

IATA: Marchandise non
dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

IATA: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

donnée non disponible

14.4 Groupe d'emballage

donnée non disponible

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non

Polluant marin: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1\%$ (w/w)), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Potassium sulfate

31270-1KG

Version 1.3

Date de révision
30.07.2025

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
